



Article | 13 janvier 2022 Abonnés



Branche associative sanitaire et sociale (Bass) : Unicancer se retire d'Axess

Refusant de participer à la construction d'une convention collective unique, la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer (FNCLCC) quitte la Confédération des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif (Axess).

Dans une note envoyée aux organisations syndicales représentatives de la branche des centres de lutte contre le cancer (CLCC), datée du 20 décembre, Unicancer, la fédération des CLCC, a indiqué avoir démissionné de la Confédération des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif (Axess) au motif qu'elle ne souhaite pas participer à la construction de la **convention collective unique étendue** (CCUE), annoncée par la Fehap et Nexem en octobre dernier.

Une CCUE « moins-disante »

Elle juge en effet que la CCUE « plus éloignée du terrain, serait probablement moins disante que l'actuelle convention collective nationale des CLCC ». À cela s'ajoute le fait que « les négociations

se tiendraient exclusivement au niveau d'Axess ». Résultat, « les représentants des organisations syndicales présents lors des négociations sur ce périmètre ne seraient pas obligatoirement issus des CLCC avec un risque d'en comprendre moins bien les spécificités et les intérêts ».

Ainsi, la FNCLCC « ne perçoit pas l'intérêt d'aller vers une CCUE qui pourrait entraver le dialogue social de la branche des CLCC sans y substituer de discussions suffisamment adaptées aux préoccupations des CLCC ».

AG extraordinaire

Pour Marie-Sophie Desaulle, présidente de la Fehap, ce départ est « une déception ». Elle estime « dommage de ne pas avoir une discussion commune au sein de la branche du secteur privé solidaire ».

Quelles seront les conséquences de cette démission sur la suite des travaux et l'organisation d'Axess ? « Nous sommes en cours d'analyse de l'impact de cette décision », en particulier sur l'application de l'**accord relatif à la formation**, indique-t-elle.

Quoi qu'il en soit, la Fehap et Nexem « poursuivent la démarche de convergence des CCN », poursuit-elle, précisant que les deux fédérations organisent à ce sujet une assemblée générale extraordinaire le 17 février.

.....

À lire également :

- **Revalorisation des métiers : la conférence est reportée "au premier trimestre 2022"**
- **Secteur social et médico-social : les chiffres de la représentativité syndicale et patronale**
- **Convention collective unique dans la Bass : la Fehap et Nexem lancent le top départ**

.....

 **Noémie COLOMB**

SOURCES

- **Note d'Unicancer aux organisations syndicales de la branche des CLCC**